



## FEUILLE D'INSCRIPTION ENFANTS

### RENSEIGNEMENTS

NOM : ..... PRENOM : .....  
Date de naissance : ..... Sexe : ..... Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : ..... Portable : ..... Email : .....

### COTISATION

L'association accepte les règlements en espèces, tickets CAF, chèques à l'ordre de l'ACVB.  
Aucune licence ne sera attribuée sans que le règlement complet de la cotisation n'ait été versé.  
Aucune joueuse, aucun joueur ne sera accepté à l'entraînement et en match sans licence.  
Toutefois, tout jeune peut participer à **deux entraînements** sous la responsabilité de ses parents ou tuteurs. Le club ne sera pas engagé en cas d'incident ou d'accident.  
L'association souhaite **le dossier complet et le règlement de la licence au plus tard le 6 octobre** pour une organisation comptable.  
Le prix de la licence est le même tout au long de l'année, de septembre en juin. Il ne sera accordé aucun remboursement, même partiel, de celle-ci.  
Le prix de la licence comprend la fourniture du maillot aux couleurs du club pour la saison. Celui-ci restera la possession de l'enfant à la fin de la saison.  
Si pour quelque raison que ce soit, la demande d'un nouveau maillot sera facturé 25€.

### DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Certificat médical pour la pratique du volley-ball si nécessaire suivant la nouvelle réglementation
- Feuille d'inscription avec autorisation parentale
- Une photo
- Une photocopie de pièce d'identité ou de livret de famille pour les nouveaux licenciés

### ENGAGEMENT PARENTAL

- Je m'engage à restituer l'équipement fourni par le club, au dernier match de la saison
- J'accepte d'accompagner l'équipe de mon enfant 1 à 2 fois, ou plus, dans la saison
- J'autorise mon enfant à pratiquer le volley-ball en compétition
- J'autorise mon enfant à se faire transporter dans un véhicule appartenant à un membre de l'association ou des parents de licenciés
- Je donne l'autorisation à l'équipe d'encadrement de faire le nécessaire en cas d'urgence médicale ou chirurgicale

### RESPONSABILITES

- ① La responsabilité du club commence :
  - 1a- dans la salle, aux heures précises des entraînements fixées au début de la saison sportive
  - 1b- si les parents se sont assurés de la présence de l'entraîneur dans le gymnase. En cas d'absence imprévisible de l'entraîneur, les parents ne doivent pas laisser leur enfant seul sur le parking ou dans la salle.
- ② La responsabilité du club prend fin :
  - à la sortie de la salle, aux heures précises des entraînements fixés en début de saison sportive
- ③ Le club ne pourra être tenu responsable des incidents ou accidents survenus lors des trajets domicile-gymnase et gymnase-domicile, que l'adhérent soit accompagné ou seul
- ④ L'entraîneur veillera au départ de chaque adhérent présent à son entraînement, à la fin de la séance
- ⑤ Le club ne pourra être tenu pour responsable des vols d'effets personnels. Il appartient à l'adhérent et aux parents de faire attention (bagues, montres, téléphones, tec... ne sont pas indispensables)

Fait à : ..... Signature des parents  
Le : ..... (précédée de la mention « lu et approuvé »)



# ASSOCIATION CASTELNEUVIENNE DE VOLLEY-BALL



## DECHARGE DE RESPONSABILITES

Je soussigné(e).....père\*, mère\*, tuteur\* de l'enfant  
(nom et prénom)..... âgé de.....ans, demeurant  
(adresse complète)..... assure  
décharger le club de Volley-Ball de Châteauneuf sur Loire et ses membres, de toute responsabilité  
en cas d'accident ou d'incident concernant mon enfant cité ci-dessus, durant les entraînements, et  
ce, jusqu'à réception de sa licence sportive.

Si la demande de licence n'est pas réclamée par les parents, l'enfant ne pourra participer aux  
entraînements que durant la période du mois de septembre et octobre 2017.

Toutefois, tout jeune peut participer à **deux entraînements** sous la responsabilité de ses parents ou  
tuteurs. Le club ne sera pas engagé en cas d'incident ou d'accident.

L'association souhaite le **dossier complet et le règlement de la licence au plus tard le 6 octobre**  
pour une organisation comptable.

Je reconnais que mon enfant cité ci-dessus est couvert par une assurance, conscient des risques de  
blessures qui peuvent subvenir lors de l'entraînement.

Fait à Châteauneuf sur Loire

Signature des parents

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le.....

\* : *Rayer la ou les mentions inutiles*

Catégorie	AGES Né(e)s en	PRIX
M17	2001 / 2002	115 €
M15	2003 / 2004	100 €
M13	2005 / 2006	95 €
M11	2007 / 2008	85 €
M9	2009 / 20010	85 €
M7	2011 et après	85 €

L'option Beach Volley est à 6€.

**Nous acceptons toujours les tickets CAF pour les jeunes à  
partir de 12 ans.**